

Fonds pour l'amélioration de l'équipement dans le cadre de la stratégie en matière de compétences

Critères d'admissibilité et lignes directrices pour présenter une demande 2025-2026

Critères d'admissibilité pour présenter une demande

Les demandes pour le Fonds pour l'amélioration de l'équipement dans le cadre de la stratégie en matière de compétences pour le renouvellement ou la modernisation de l'équipement seront priorisées selon que les programmes répondent aux critères suivants :

1. ont obtenu ou cherchent à obtenir une reconnaissance de crédits dans le cadre d'une collaboration active avec Apprentissage Manitoba pour accréditer les programmes existants;
2. mettent l'accent sur l'équipement conforme aux principes de durabilité et lié à l'économie verte;
3. favorisent la participation au Programme d'apprentissage au secondaire;
4. préparent les élèves à l'obtention de la qualification pour des emplois qualifiés, techniques ou liés à l'économie verte au Manitoba;
5. amènent les élèves à poursuivre d'autres études ou formations.

Pour être admissible au financement, toute demande soumise dans le cadre du Fonds devra montrer de quelle façon le projet proposé :

1. met à jour le programme pour qu'il soit conforme aux normes actuelles de l'industrie et du monde du travail;
2. répond aux besoins existants et émergents des programmes d'études d'enseignement technique et professionnel;
3. favorise des résultats d'apprentissage qui correspondent aux normes actuelles de l'industrie et des entreprises grâce à l'achat d'outils et d'équipements utilisés dans les lieux de travail modernes et sécuritaires;
4. met à jour les programmes pour qu'ils soient conformes aux normes actuelles de la Division de la sécurité et de l'hygiène du travail;
5. souligne l'articulation et la reconnaissance potentielle de crédits par l'industrie, les entreprises et les partenaires d'enseignement postsecondaire.

Les demandes reçues après le 18 juin 2025 ne seront pas traitées.

Remarque : Les demandes devraient indiquer toute consultation menée auprès de l'industrie, d'établissements d'enseignement postsecondaire ou de la collectivité.

Lignes directrices pour présenter une demande

En remplissant le *Formulaire de demande et de recommandation du Fonds pour l'amélioration de l'équipement dans le cadre de la stratégie en matière de compétences*, il faut inclure les renseignements suivants :

Renseignements sur l'école, la division scolaire et le programme

Fournissez le nom de l'école et une brève description du programme d'enseignement technique et professionnel ou d'arts industriels pour lequel le financement est demandé.

Équipement demandé, devis et coûts additionnels

Présentez les demandes d'équipement comme suit :

- fournissez une description précise du matériel à acheter ou à louer;
- indiquez l'information relative aux devis sur le formulaire et joignez trois devis de fournisseurs. Les liens menant à un devis sur une page Web ne seront pas acceptés. Incluez les frais proposés pour les coûts additionnels liés à l'achat. Tous les devis doivent être en dollars canadiens et inclure toutes les taxes applicables;
- fournissez les coûts additionnels tels que ceux de livraison, d'installation et de mise en place (concordant avec les exigences) en les indiquant clairement dans la section « Coûts additionnels » du formulaire de demande. Certains coûts additionnels pourraient ne pas être couverts. Indiquez sur le formulaire si les coûts additionnels seront assumés par l'école ou la division scolaire au besoin. Les coûts liés à des produits consommables sont inadmissibles.

Effets sur le programme

Décrivez ce que vos élèves apprendront à l'aide de cet équipement et identifiez les résultats d'apprentissage les plus pertinents.

Besoins éducatifs démontrés

Démontrez comment l'équipement demandé est nécessaire pour permettre au programme de répondre aux besoins de modernisation, de pertinence et d'inscriptions du programme ainsi qu'à ceux du marché du travail régional.

Cet équipement est-il actuellement utilisé dans l'industrie? Si oui, comment?

Consultation

Décrivez les consultations que vous avez faites auprès de l'industrie, des entreprises ou des établissements d'enseignement postsecondaire partenaires pour déterminer la nécessité d'obtenir ce nouvel équipement. Indiquez si le programme a un comité consultatif.

Partenariats

Décrivez tout partenariat établi avec l'industrie, les entreprises et les programmes d'enseignement postsecondaire, y compris le Programme d'apprentissage au secondaire.

Cohérence

Indiquez les liens entre ce programme et d'autres programmes sur place ou au niveau de la division scolaire ou des activités interdisciplinaires.

Autres commentaires

Fournissez tout autre renseignement pertinent relatif à ce programme.

Recommandations

Assurez-vous que les demandes sont recommandées et signées par le directeur d'école et le directeur général de la division scolaire.